

Deux exemplaires du procès verbal des élections professionnelles ou bien du procès verbal de carence sont transmis par l'employeur à l'inspecteur du travail dans les 15 jours suivant l'organisation de ces élections.

EN OUTRE, un exemplaire du procès verbal des élections professionnelles ou bien du procès verbal de carence est transmis par l'employeur dans les 15 jours suivant l'organisation de ces élections au prestataire retenu par le ministère du travail, dont l'adresse est précisée dans la notice d'accompagnement disponible sur www.travail.gouv.fr



MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE
ET DE LA SOLIDARITÉ

Direction
Générale
du Travail

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES TITULAIRES



5

Election Délégués du Personnel - Bretagne, Normandie (Titulaires)

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT RAISON SOCIALE : NEXTIRAONE Adresse : 276 C RUE DE CHATEAUGIRON CS 96711 CP / Ville : 35067 RENNES CEDEX SIRET : 42469104600926 IDCC : 650 Date du précédent scrutin : Durée du mandat des élus : 3 ans Nombre total de collèges électoraux (y compris celui-ci) : S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : <input type="checkbox"/> Autres établissements concernés par l'élection : SIRET :		COLLÈGE CONCERNÉ DÉNOMINATION DU COLLÈGE LÉGAL : Collège unique 1 <input checked="" type="checkbox"/> 1er collège (ouvriers, employés) 2 <input type="checkbox"/> 2ème collège (techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres) 3 <input type="checkbox"/> 3ème collège (ingénieurs et cadres) 4 <input type="checkbox"/> Autre 5 <input type="checkbox"/>		COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE : <small>(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans ce collège)</small> Ouvriers 1 <input type="checkbox"/> Employés 2 <input checked="" type="checkbox"/> Techniciens 3 <input checked="" type="checkbox"/> Agents de maîtrise 4 <input checked="" type="checkbox"/> Ingénieurs 5 <input checked="" type="checkbox"/> Cadres 6 <input checked="" type="checkbox"/> Autres : 7 <input type="checkbox"/>	
--	--	---	--	---	--

MT1

RÉSULTATS CONCERNANT LE PREMIER TOUR				du 14/04/2010 à 14h00		au 21/04/2010 à 16h00	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	94	1. Y a-t-il eu carence ?	<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non	Nombre de listes présentées au premier tour	2
B. Nombre de votants	B =	65	2. Le quorum a-t-il été atteint ?	$\text{QUORUM} = \frac{A}{2} = E = \frac{94}{2} = 47,00$ <input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E <input checked="" type="checkbox"/> Oui si D est supérieur à E		Nombre de sièges à pourvoir par le collège	P = 3
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	1			Quotient électoral (2 décimales)	$G = \frac{D}{P} = \frac{64}{3} = 21,33$	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	64					

NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Le nom des candidats élus sera souligné	Sexe H ou F	Désignation des syndicats ayant présenté des listes (préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total égal à D)	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			ÉLUS porter la mention "Élu"	Nombre d'élus par liste
									1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11		
NOLOT Miguel	H	1 CFDT	54	49	149	3	49,67	2,33	1° - 16,56			Élu	3
BOUVIER Stéphane	H			52			2,33						
EDET Dominique	H			48									
RABEIL Jean Pierre	H	2 SUD TELECOM	10	10	10	1	10,00					Élu	0

Dans le cas où des listes communes se sont présentées au 1er tour :

Nom de la liste commune	Noms des organisations entrant dans cette liste (avec intitulé de l'organisation interprofessionnelle de rattachement)	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

SIGNATURE DES MEMBRES DU BUREAU DE VOTE :

Cachet de l'entreprise :

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL MEMBRES SUPPLÉANTS

N° 10113*02

DP

6

Deux exemplaires du procès verbal des élections professionnelles ou bien du procès verbal de carence sont transmis par l'employeur à l'inspecteur du travail dans les 15 jours suivant l'organisation de ces élections.



MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE
ET DE LA SOLIDARITÉ

**Direction
Générale
du Travail**

EN OUTRE, un exemplaire du procès verbal des élections professionnelles ou bien du procès verbal de carence est transmis par l'employeur dans les 15 jours suivant l'organisation de ces élections au prestataire retenu par le ministère du travail, dont l'adresse est précisée dans la notice d'accompagnement disponible sur www.travail.gouv.fr

Election Délégués du Personnel - Bretagne, Normandie (Suppléants)

IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT RAISON SOCIALE : NEXTIRAONE Adresse : 276 C RUE DE CHATEAUGIRON CS 96711 CP / Ville : 35067 RENNES CEDEX SIRET : 42469104600926 IDCC : 650 Date du précédent scrutin : Durée du mandat des élus : 3 ans Nombre total de collèges électoraux (y compris celui-ci) : S'agit-il d'une élection partielle (si Oui, cochez la case) : <input type="checkbox"/> Autres établissements concernés par l'élection : SIRET :	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">COLLÈGE CONCERNÉ</th> </tr> <tr> <td style="width: 50%;">DÉNOMINATION DU COLLÈGE LÉGAL:</td> <td style="width: 50%;">COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE:</td> </tr> <tr> <td>Collège unique</td> <td>1 <input checked="" type="checkbox"/> <small>(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans ce collège)</small></td> </tr> <tr> <td>1er collège <small>(ouvriers, employés)</small></td> <td>2 <input type="checkbox"/> Ouvriers 1 <input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>2ème collège <small>(techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres)</small></td> <td>3 <input type="checkbox"/> Employés 2 <input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>3ème collège <small>(ingénieurs et cadres)</small></td> <td>4 <input type="checkbox"/> Techniciens 3 <input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td>Autre</td> <td>5 <input type="checkbox"/> Agents de maîtrise 4 <input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td></td> <td>6 <input type="checkbox"/> Ingénieurs 5 <input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td></td> <td>7 <input type="checkbox"/> Cadres 6 <input checked="" type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Autres : 7 <input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	COLLÈGE CONCERNÉ		DÉNOMINATION DU COLLÈGE LÉGAL:	COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE:	Collège unique	1 <input checked="" type="checkbox"/> <small>(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans ce collège)</small>	1er collège <small>(ouvriers, employés)</small>	2 <input type="checkbox"/> Ouvriers 1 <input type="checkbox"/>	2ème collège <small>(techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres)</small>	3 <input type="checkbox"/> Employés 2 <input checked="" type="checkbox"/>	3ème collège <small>(ingénieurs et cadres)</small>	4 <input type="checkbox"/> Techniciens 3 <input checked="" type="checkbox"/>	Autre	5 <input type="checkbox"/> Agents de maîtrise 4 <input checked="" type="checkbox"/>		6 <input type="checkbox"/> Ingénieurs 5 <input checked="" type="checkbox"/>		7 <input type="checkbox"/> Cadres 6 <input checked="" type="checkbox"/>		Autres : 7 <input type="checkbox"/>
COLLÈGE CONCERNÉ																					
DÉNOMINATION DU COLLÈGE LÉGAL:	COMPOSITION PRÉCISE DU COLLÈGE:																				
Collège unique	1 <input checked="" type="checkbox"/> <small>(cocher la ou les cases correspondant aux personnels inscrits dans ce collège)</small>																				
1er collège <small>(ouvriers, employés)</small>	2 <input type="checkbox"/> Ouvriers 1 <input type="checkbox"/>																				
2ème collège <small>(techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs et cadres)</small>	3 <input type="checkbox"/> Employés 2 <input checked="" type="checkbox"/>																				
3ème collège <small>(ingénieurs et cadres)</small>	4 <input type="checkbox"/> Techniciens 3 <input checked="" type="checkbox"/>																				
Autre	5 <input type="checkbox"/> Agents de maîtrise 4 <input checked="" type="checkbox"/>																				
	6 <input type="checkbox"/> Ingénieurs 5 <input checked="" type="checkbox"/>																				
	7 <input type="checkbox"/> Cadres 6 <input checked="" type="checkbox"/>																				
	Autres : 7 <input type="checkbox"/>																				

MS1

RÉSULTATS CONCERNANT LE PREMIER TOUR		du 14/04/2010 à 14h00	au 21/04/2010 à 16h00
A. Nombre d'électeurs inscrits	A =	94	1. Y a-t-il eu carence ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
B. Nombre de votants	B =	65	2. Le quorum a-t-il été atteint ?
C. Bulletins blancs ou nuls	C =	7	$\text{QUORUM} = \frac{A}{2} = E = \frac{94}{2} = 47,00$ <input type="checkbox"/> Non si D est inférieur à E <input checked="" type="checkbox"/> Oui si D est supérieur à E
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D =	58	Nombre de listes présentées 1 Nombre de sièges à pourvoir par le collège P = 3 Quotient électoral (2 décimales) $G = \frac{D}{P} = \frac{58}{3} = 19,33$

NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste <small>(sauter une ligne entre chaque liste). Le nom des candidats élus sera souligné</small>	Sexe H ou F	Désignation des syndicats ayant présenté des listes <small>(préciser le cas échéant l'organisation interprofessionnelle de rattachement)</small>	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste <small>(Total égal à D)</small>	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste T	Nombre de candidats présentés par chaque liste N	Moyenne des voix de chaque liste $V = \frac{T}{N}$	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs			ÉLUS porter la mention "Élu"	Nombre d'élus par liste
									du rapport $\frac{V}{K+1}$	jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)			
			3	4	5	6	7	8	1er siège 9	2ème siège 10	3ème siège 11	12	13
LE BRUN Gilbert	H	1 CFDT	58	57	156	3	52,00						3
KAZAZIAN Stéphane	H			47				2,69	1° - 17,33			Élu	
PORTEU Cathy	F			52				2,69				Élu	

Dans le cas où des listes communes se sont présentées au 1er tour :

Nom de la liste commune	Noms des organisations entrant dans cette liste <small>(avec intitulé de l'organisation interprofessionnelle de rattachement)</small>	Répartition des suffrages entre organisations (en %)

SIGNATURE DES MEMBRES DU BUREAU DE VOTE :

Cachet de l'entreprise :